



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran



Nouvelles employées de L'arc-en-ciel, de gauche à droite : au Jardin d'Enfants Karine EVENAT directrice, Maryline BERNARD auxiliaire de puériculture, Charlene GASPARIANI et Valérie ROMMÉ animatrices ; à l'ALSH Marine COAJOU, directrice et Maïna LE GALL, animatrice.

SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

- État Civil - Urbanisme
- La mairie recrute
- Taxe de séjour et taxe additionnelle
- Formalités administratives

CONSEIL MUNICIPAL

ECOLE

VIE ASSOCIATIVE

- FNACA
- Club des Aînés
- USP
- Comité des Fêtes
- Les Petites Canailles

PETITES ANNONCES

- CLUB des AINES
- ALSH

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances : Emma GRALL, 40 rue des Châtaigniers, née le 28 janvier 2011
Guillaume DESRATS, 50 rue des Bruyères, né le 21 février 2011

Décès : Mme Marie-Paule LE MEUR, 14 Lesmoual'h Bras, décédée le 14 février, 51 ans
Mme Jeanne EMILY, 13 Allée des Peupliers, décédée le 22 février, 91 ans.

URBANISME

Permis accordés :

MEVEL Geneviève, 21 rue de Brocéliande, construction d'une maison individuelle.
PREINCE Bernard, Kerguelen, extension de l'habitation.

Non-oppositions aux déclarations préalables de travaux :

PHILIPPOT Joël, 5 impasse Ty Marie, pose d'une fenêtre de toit.
DANTEC Vincent, 1 impasse des Genêts, véranda.
PAGE Patrice, 11 rue Xavier Grall, pose d'un portail.

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Du lundi au samedi : de 9h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 17h
Et reçoit sur rendez-vous.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.
Chantal GOUEZ : Enfance & Jeunesse.
Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.
Jean Claude LARVOR : Bâtiments.
Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

LA MAIRIE RECRUTE :

Du fait de la croissance des effectifs ainsi que des surfaces de nettoyage des nouveaux locaux, nous recherchons une personne polyvalente qui serait disponible :

- à l'heure de midi pour surveillance de cantine,
 - à partir de 16h pour surveillance de la garderie,
 - après 19h pour du ménage à L'arc-en-ciel.
- Cette personne pourrait également être amenée à effectuer des remplacements du personnel titulaire. Candidatures à transmettre en mairie.

La taxe de séjour et la taxe additionnelle

Par sa délibération du 13/04/2004, la Communauté de Communes du pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) a instauré la taxe de séjour à compter du 01/01/2005, au régime du réel. Cet impôt est prélevé par les logeurs, pour le compte de la CCPLD auprès des touristes passant une nuit au moins sur le territoire.

Par délibération du 25/10/2010, le Conseil Général du Finistère a décidé la mise en place de la taxe additionnelle à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette taxe additionnelle est établie et recouvrée selon les mêmes modalités que la taxe à laquelle elle s'ajoute. Période de perception : du 1^{er} avril au 31 octobre. Ces contributions du touriste sont intégralement consacrées au développement touristique. Les obligations du logeur :

- afficher les tarifs et les faire figurer sur la facture remise au client, distinctement de ses propres prestations (Art. R 2333-46 du CGCT),
- percevoir la taxe de séjour et la taxe additionnelle (Art R 2333-37 du CGCT)
- tenir un état, désigné par le terme « registre des logeurs » précisant obligatoirement : nombre de personnes, nombre de nuits du séjour, montant de la taxe perçue, motifs d'exonération ou de réduction.

La saisie des éléments relatifs à l'état civil n'est pas obligatoire (Art R 2333-50 du CGCT).
Pour tout renseignement, contacter la CCPLD (service tourisme) au 02 98 21 37 67.

DATES A RETENIR

- 4 et 5 mars : USP — Collecte de ferraille de 10h à 18h sur le parking du terrain de sports
- 13 mars : COMITÉ DES FETES - VTT au terrain de sports à 9h
- 20 mars : FNACA - Concours de dominos à la salle polyvalente
- 3 avril : ECOLE-APE - Vide-jardin à la salle de sports

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h – 12h
Tél : 02 98 85 04 42

**Recensement des jeunes
Parcours citoyen (filles et garçons)**

Les jeunes nés en mars 1995 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et au plus tard le 30 juin 2011.

Se munir du livret de famille. L'attestation délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du mardi 22 février 2011 – 18h

Absents : B. PREINCE, J. LE FUR, G. SENE et R. PINVIDIC excusés, ont donné procuration respectivement à J. CRENN, J.C. LARVOR, A. FRIHA et R. EMILY.

Secrétaire de séance : Jeannine MARTIN.

Règlement intérieur du Jardin d'Enfants

C. GOUZ présente le règlement intérieur du Jardin d'Enfants, élaboré avec la directrice du centre, Karine EVENAT.

- Les tarifs horaires fixés par la CAF et la PMI varient de 0,17 € à 2,75 € selon le quotient familial ; un contrat individuel est signé avec chaque famille.

POUR : 18.

Convention Maison Pour Tous / Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

C. GOUZ rappelle que lors de la séance du 12 octobre 2010 le Conseil avait choisi la MPT comme prestataire de service pour l'animation de l'ALSH. La convention qui prévoit la mise à disposition du personnel qualifié a donc été signée pour la période du 1^{er} février au 31 décembre 2011. Les montants sont de 35 750 € pour les salaires et de 6 170 € pour les frais de fonctionnement. Elle précise aussi qu'un projet de passerelle est prévu dans ces prestations pour les enfants de 9-11 ans.

Avenants espace multigénérationnel

J.C. LARVOR informe le Conseil que deux lots concernant la construction du bâtiment ont dépassé le seuil toléré de 5% du montant prévu au marché. Il s'agit du lot de terrassement « PERROT – ELORN TP », marché de 81 000 € HT, et du lot d'électricité « LE BOHEC », marché de 34 133,31 € HT. La commune a demandé de faire des travaux supplémentaires de terrassement (modification du réseau d'eaux usées) et d'électricité (raccordement électrique sur le compteur de la salle polyvalente), ce qui entraîne des factures supplémentaires de 10 412 € HT pour PERROT et 3 107,88 € HT pour LE BOHEC. Le Conseil donne son accord pour signer les deux avenants au marché. POUR : 18.

Convention Ingénierie ONF (périmètre de captage)

L. VIGOUROUX rappelle que l'entreprise CHASTANG est intervenue en 2010 pour l'entretien du périmètre de protection du captage de la source de Loguellow. Il précise qu'il y aura moins de travaux en 2011 et propose de renouveler le contrat avec la même entreprise pour un montant de 1 600 € HT. Il propose de reconduire aussi la convention d'ingénierie avec l'Office National des Forêts pour un montant de 450 € HT. POUR : 18.

Comptes administratifs 2010

J. CRENN explique et détaille les différents comptes de l'année écoulée. Ceux-ci sont mis aux voix par Jeannine MARTIN, doyenne de l'assemblée, et adoptés à l'unanimité des présents, sous sa présidence. Le Maire s'est retiré de la séance pour les votes. POUR : 16.

Les résultats 2010 sont les suivants :

Budget EAU POTABLE

| | |
|------------------------------|-------------|
| Excédent de fonctionnement : | 40 470,49 € |
| Excédent d'investissement : | 74 931,44 € |

Budget ASSAINISSEMENT

| | |
|------------------------------|--------------|
| Excédent de fonctionnement : | 83 174,85 € |
| Déficit d'investissement : | - 1 985,82 € |

Budget général COMMUNE

| | |
|------------------------------|---------------|
| Excédent de fonctionnement : | 240 502,95 € |
| Déficit d'investissement : | - 82 486,06 € |

Personnel (régime indemnitaire Jardin d'Enfants)

J. CRENN informe que les fonctions du personnel du Jardin d'Enfants ne leur permettent pas de percevoir certaines primes que touchent les autres salariés. Il propose d'élargir le champ d'application de ces primes afin que tous les employés puissent en bénéficier. POUR : 18.

Régie (paiement cantine et garderie)

Certains enfants bénéficient des prestations de garderie ou de cantine seulement de façon exceptionnelle. Ceci entraîne des facturations de petits montants. Il est souhaitable de pouvoir encaisser ces sommes directement à la mairie, ce qui évite des frais administratifs. Le Conseil suggère d'étendre cette possibilité également au Jardin d'enfants et à l'ALSH. Le Conseil opte pour la mise en régie des sommes inférieures à 5 € de la garderie, de la cantine, du Jardin d'Enfants et de l'ALSH. POUR : 18.

Indemnité de gardiennage de l'église

Le montant de l'indemnité 2011 allouée à la paroisse pour le gardiennage de l'église est de 119,55 € pour un prêtre non résident.

POUR : 18.

Compte rendu des commissions

Urbanisme

J. MARTIN informe que :

- l'association des sentiers de Pencran souhaite mettre en valeur l'oratoire de la Fontaine de la Vierge (nettoyage, lambris ...) et que quelques travaux de drainage sont à envisager,
- le sentier allant de la déchèterie à Keranhoat pourra être aménagé,

Bâtiments

J.C. LARVOR fait état des réserves émises sur le bâtiment L'arc-en-ciel.

Information

R. EMILY informe que :

- le Maire a nommé Stéphane HERVOIR comme délégué de Pencran au Comité de Territoire créé par la CCPLD à titre expérimental. Ce comité aura pour objet de se prononcer sur l'accord éventuel de subventions pour des projets d'animations communales ayant une envergure communautaire.
- une réunion a eu lieu pour définir les règles d'utilisation du boulo-drome. Le règlement intérieur sera mis en forme et rédigé pour une approbation ultérieure.

Voirie, eau, assainissement

L. VIGOUROUX informe que :

- les compteurs sectoriels sont posés (2 au château d'eau, 1 à la Fontaine, 1 à Keroullé),
- les panneaux de sens de circulation pour le bourg sont arrivés,
- le chemin allant de l'école à L'arc-en-ciel sera réalisé semaine 08.

Divers

J. CRENN informe que :

- La commune de Pencran est sollicitée pour le financement de rond-points de la voie de Lanrinou sans en connaître le montant,
- Pierre QUELENNEC, maire de La Martyre n'a aucune information au sujet d'une éventuelle centrale à gaz à La Martyre,
- Le Directeur Général des Services de la mairie de Pencran sera choisi le 23 février.

RAPPEL :

Le compte rendu officiel de la séance est consultable en mairie.

ENVIRONNEMENT - Nouveaux tarifs des conteneurs et composteurs

Afin de développer le compostage à domicile et d'étendre la collecte sélective au porte à porte, de nouveaux tarifs, plus attractifs, ont été fixés par la CCPLD : Conteneurs : 120 litres : 10 € 240 litres : 15 € 360 litres : 20 €

Composteurs : 300 litres pour jardin jusqu'à 500 m² : 20 € * 600 litres pour jardin de plus de 500 m² : 25 € *
800 litres : 30 € * * y compris bio seau et aérateur.

ECOLE

Le carnaval

Jeudi 24 février les élèves des classes de petite et moyenne sections de l'école ont fêté le carnaval. Au cours de la matinée ils ont confectionné des crêpes qu'ils ont ensuite dégustées pendant le bal costumé.

C'était une agréable manière de clore cette période avant des vacances d'hiver bien méritées.



Spectacle sur la mer

Vendredi 4 février, les élèves des classes de petite, moyenne et grande sections - CP ont présenté aux familles un spectacle sur la mer. Ce spectacle intitulé « La vague », était l'aboutissement d'un cycle de 10 séances d'éducation musicale et expression corporelle, animé par Valérie WATEL, professeur de

musique dumiste sur Landerneau.

Il s'agissait de la mise en musique et en chorégraphie de l'album « La vague » de Suzy LEE. Le texte a été écrit par les grandes sections/CP.

A l'issue du spectacle très chaudement applaudi, les enfants et le public ont partagé un goûter confectionné par les parents.



VIE ASSOCIATIVE

FNACA - Comité de Pencran

19 mars 2011 : 49^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, la FNACA appelle ses 353 000 adhérents à participer aux différentes cérémonies à la mémoire des 30 000 soldats tombés au combat en Afrique du Nord.

Cet appel concerne tous nos concitoyens qui oeuvrent pour la paix car le 19 mars 1962 a une portée historique plus large que celle de la fin d'un conflit franco-algérien. C'est une date charnière entre une

période de guerre de plus de 22 ans et une ère de paix qui dure depuis 49 ans dans notre pays.

C'est pour marquer l'attachement des Français à ce bien inestimable qu'est la paix, que notre comité espère pouvoir compter sur une présence imposante aux cérémonies qui auront lieu le 19 mars prochain :

- A Pleyben à 15h devant le mémorial départemental dédié aux victimes des conflits d'AFN,

- A Landerneau à 18h au cimetière face au monument aux morts.

CLUB DES AÎNÉS - Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu le 22 janvier en présence de M. le Maire Jean CRENN et de Marie-Françoise LE GUEN, Conseillère générale. Environ 65 personnes étaient présentes, et 50 se sont retrouvées au Restaurant « Couleur Café » à l'issue de la réunion. La journée s'est terminée aux dominos pour certains et à la pétanque pour d'autres.

Le 25 janvier, le Conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau : composition sur la page de L'arc-en-ciel.

Le 15 février nous avons pris possession des nouveaux locaux dans le bâtiment « Arc en Ciel ». A la surprise générale, nous étions complètement perdus. A l'avenir, on s'adaptera, je l'espère.

Le 17 février, 5 équipes de dominos se sont déplacées à Saint Thonan pour disputer la qualification pour la finale départementale qui aura lieu le 30 mars à Dirinon. Deux équipes ont réussi à se qualifier : M. ABJEAN, M. TOURBOT, Y. ABJEAN, L. TOURBOT.

Le 5 mars, l'Amicale d'Irvillac organise un repas « Kig Ha Farz » à Ty Lannig à Irvillac avec la participation de Pencran et Saint Urbain. Le

prix du repas est fixé à 13 €, payable à l'inscription de préférence par chèque et auprès des responsables :

L. TOURBOT : 02 98 85 29 05 ou Y. GOASCOZ : 02 98 85 23 92.



USP - « Collecte de ferraille »

Vendredi 4 et samedi 5 mars de 10h à 18h, parking du terrain de foot.
Possibilité d'enlèvement à domicile.
Renseignements auprès de Tanguy CORBÉ au 06 83 86 11 12 ou Olivier CAROFF au 06 21 43 69 86.

COMITÉ DES FÊTES - VTT

Nous organisons une randonnée VTT sans classement le dimanche 13 mars 2011 à partir de 9h sur les communes de Pencran, Dirinon, St Urbain et Tréflévénez, selon les modalités des fédérations françaises de cyclisme.
RDV au terrain des sports dès 8h30.



Les petites canailles

Les assistantes maternelles qui se réunissent tous les jeudis matins avec les enfants qu'elles gardent, ont aussi intégré L'arc-en-ciel. Les sujets proposés lors de ces réunions sont pour cette année, la découverte des cinq sens. Le jeudi 24 février les enfants avaient devant eux des assiettes contenant différents fruits ou légumes ; c'était le jour « du goût » !

PETITES ANNONCES

EMPLOI

- **Distribution des annuaires téléphoniques** Pages Jaunes à partir du 21/03/11. S'Pass Diffusion 02 48 27 30 18.

- Recrute **opérateurs de production et soudeurs**, postes basés à Saint Thégonnec. Agence Randstad : 06 14 94 47 35

- La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas recrute **6 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2011**. Postes à pourvoir à la Maison du Tourisme à Landerneau, ainsi que pour les points d'informations touristiques de Daoulas, La Roche Maurice et La Martyre.

Missions : accueil et renseignements du public (français et étranger).
Compétences demandées : aisance relationnelle, maîtrise de langues étrangères, connaissances en patrimoine, connaissances sur le territoire. Contrat du 04/07 au 31/08/2011. 35h/sem. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser avant le 15/04/11 à M. le Président - Communauté de Communes du Pays de Landerneau - Daoulas, 59 rue de Brest - BP 849 - 29208 LANDERNEAU cedex. Contact : Sophie LOUARN : 02.98.21.37.67 ou par mail : tourisme.cc@pays-landerneau-daoulas.fr.

stb-s'portoibien : service dédié aux particuliers, parents d'enfants et adultes handicapés. S'portoibien propose des activités physiques adaptées, individuelles et/ou collectives, un service d'accompagnement aux sorties extérieures et des interventions de sensibilisation au sein d'établissements publics.
Contact : 02.98.47.09.21 / 06.26.39.03.44 / 06.03.96.54.95. E-mail : contact@sportoibien.com. Site internet : www.sportoibien.com
Pépinière d'entreprises de Mescoat - Landerneau.

Massage cardiaque - utilisation du défibrillateur

La MSA organise une réunion de démonstration publique, ouverte à tous, le mardi 29 mars 2011 à 20h30 à la salle polyvalente de Dirinon.

Recherche de photos de Finistériens morts en déportation

L'aboutissement de cette collecte de photos sera la publication d'un livre-mémorial lors du 70^{ème} anniversaire commémoratif de la libération des camps de déportation en avril 2015. Coordonnées : Alain FONFERRIER, 5, allée Alain Quiniou - 29000 Quimper. Tél : 02 98 10 47 98, mail : fonferrier.alain@yahoo.fr (membre adhérent du Mémorial des Finistériens).

Portes ouvertes des Maisons Familiales Rurales - Alternance

Saint Renan - Vendredi 18 mars de 16h à 19h et samedi 19 mars de 9h à 17h. Scolarisation différente par voie de l'alternance, l'établissement prépare aux métiers des services aux personnes, santé et social. Tél : 02 98 84 21 58.

Plabennec - Vendredi 18 mars de 17h à 20h et samedi 19 mars de 9h à 17h. Métiers du paysage, de la pépinière, de la production florale et légumière. Tél : 02 98 40 40 73

Ploudaniel - Vendredi 18 mars de 17h à 20h et samedi 19 mars de 9h à 17h. Métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Tél : 02 98 83 61 87,

Rumengol - Vendredi 18 mars de 17h à 20h et samedi 19 mars de 9h à 17h. Formations commerciales. Tél : 02 98 81 93 07,

Elliant - 18 et 19 mars 2011. Métiers de la mécanique et de l'agroéquipement. Tél : 02 98 94 18 68, www.mfr-elliant.com

Accueillir un enfant en vacances

Le Secours Catholique assure depuis 60 ans, grâce au bénévolat, le départ d'enfants en vacances d'été. Le séjour dans une famille d'accueil répond à un besoin de changement de cadre de vie, de dépassement et d'épanouissement pour les enfants qui vivent des difficultés matérielles, affectives, psychologiques ou morales.

Le Secours Catholique de Landerneau recherche des familles ou des couples de retraités pour accueillir des enfants de 6 à 12 ans, venant de Mayenne, d'Ille et Vilaine et du Nord durant 3 semaines en juillet. Une équipe de bénévoles prépare et accompagne ces familles d'accueil, avant et pendant la durée du séjour.
Pour tous renseignements, tél : 02 98 55 60 80.

Cherche maison à louer sur Pencran

Tout confort 2 à 3 chambres, chauffage gaz ou électrique basse tension, avec terrain. ☎ 06 26 65 48 77 ou 02 98 40 49 23.

Vends salon de jardin en teck : table 1,80 x 1,20 + rallonge 0,40, 4 chaises, 2 fauteuils. Très bon état. Tél : 02 98 85 23 66.

L'association **ASP Armorique** propose accompagnement, soutien et présence auprès de grands malades sur le canton de Daoulas.
Contact : 02 98 07 02 37.

Pourquoi le CLUB DES AÎNÉS ?

Nos Aînés après avoir exercé différentes carrières bénéficient d'une retraite bien méritée. L'arrêt de la « vie active » entraîne une réelle modification de l'emploi du temps de chacun et quelques uns d'entre eux se sont regroupés pour créer une association. Le Club des Aînés est né le 18 avril 1978 sous l'impulsion de Joseph ROLLAND, Alain LI-ZIARD et Jean DIVERRES.

A qui s'adresse-t-il ?

Le club accueille toutes les personnes retraitées qui souhaitent participer aux différents jeux ou excursions proposés, quelque soit l'âge de la retraite.

Le fonctionnement

Fort de ses 73 adhérents, le club des Aînés a intégré les nouveaux locaux de L'arc-en-ciel le 15 février. Il se réunit tous les mardis après-midi de 14h à 18h.

Voici donc plus de 30 ans que l'association organise régulièrement des jeux, principalement les dominos et la pétanque, de la marche, deux repas et deux voyages par an.

Ces voyages ont lieu en car avec les amis de Saint Urbain et d'Irvillac, le plus souvent pour des visites dans le Finistère ou les départements limitrophes.

Les membres du club ont aussi inauguré le boulodrome de 4 allées de jeux, qui pourra désormais accueillir des championnats de pétanque.

La cotisation annuelle est de 18 €, elle assure un goûter servi tous les mardis et contribue à financer certains déplacements.

Le bureau actuel

Le 25 janvier 2011 le Conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau :

- Président : L. TOURBOT
- Vice Président : M. MEAR
- Secrétaire : J. POSTEC, adjoint : M. ABJEAN
- Trésorier : M. CORRE, adjoint : M. SPARFEL
- Responsables pétanque : R. EMILY et P. VICAN
- Responsable dominos : L. TOURBOT
- Responsable marche : A. GOASCOZ et M. SPARFEL
- Responsables casse-croûte : M. SPARFEL et M. TOURBOT
- Responsable information : A. MARTIN
- Responsables festivités : M.L. PERENNOU et AM. KERLEO
- Responsables sorties : Y. GOASCOZ, L. TOURBOT et M. ABJEAN
- Responsable Multigénération - école : M. MEAR
- Responsable nouvelles activités : F. KEREDEL.



Salle des Aînés



De gauche à droite : le trésorier, le secrétaire et le Président



Le boulodrome



L'accueil de loisirs est un lieu d'accueil pour les enfants de 4 à 11 ans dans le nouvel espace L'arc-en-ciel.

Un projet pédagogique est rédigé par l'équipe de l'accueil de loisirs et disponible sur demande des parents. Les moyens mis en œuvre sont adaptés aux objectifs du projet : locaux, matériel pédagogique, horaires, équipe d'animation...

L'accueil de loisirs est un espace de vie, un lieu d'apprentissage : des relations en société, des techniques manuelles, sportives ou autres, un lieu d'activités dans le respect de la personnalité de chaque enfant.

Grâce au nouvel espace L'arc-en-ciel, les projets se tournent vers la création des relations intergénérationnelles qui s'installeront en côtoyant les plus âgés (adolescents du local Jeunes ou membres du Club des Aînés) comme les plus jeunes du Jardin d'Enfants. Des activités communes sont mises en place pour fortifier ces relations, goûter commun avec les enfants du Jardin d'Enfants, apprentissage de la pétanque avec les habitués du boulodrome...

Le centre est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

L'accueil se fait à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Une collation est proposée le matin et l'après-midi.

L'équipe d'animation :

- Directrice : Marine COAJOU
- Animatrice : Maïna LE GALL
- Pendant les vacances, nous accueillons aussi un stagiaire BAF.

L'équipe d'animation propose diverses activités :

- arts plastiques
- grands jeux
- sorties à l'extérieur en demi-journée ou journée...

Pour les sorties à la journée, les pique-niques sont préparés par Claude, notre cuisinier. Les inscriptions ne se font alors qu'à la journée, tous les enfants participent à la sortie.

Les inscriptions au centre de loisirs

Les inscriptions se font uniquement au bureau de l'accueil de loisirs auprès de la directrice lors des quatre temps d'inscription prévus : voir le tableau ci-dessous.

Toutefois, il est possible de venir inscrire votre enfant à un autre mo-

ment d'ouverture après avoir pris rendez-vous.

A retenir :

Les inscriptions pour les mercredis seront closes le samedi midi précédent, pour les vacances elles seront closes le mercredi soir précédent.

Les inscriptions ne seront pas prises au-delà d'un mois à l'avance. Il est cependant possible de faire une pré-inscription à confirmer dès l'ouverture des inscriptions soit un mois à l'avance.

ALSH

Plas an Holl

29800 PENCARAN

09.60.54.23.03

alsh.pencran@orange.fr (aucune inscription ne sera prise par e-mail)



Une passerelle va être mise en place pour les enfants de 9 à 12 ans qui seront encadrés, le mercredi après-midi, par Tanguy, l'animateur Jeunesse, pour des activités spécifiques. A suivre très prochainement...

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|---------------|-------|---------------------------------|----------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| 7h30 / 9h30 | | | | | | |
| 9h30 / 10h30 | | FERME | | FERME | | 9h30 / 12h00 : Inscriptions |
| 10h30 / 12h00 | | | | | | |
| 13h30 / 14h30 | FERME | | ALSH | | | |
| 14h30 / 15h30 | | | | | | FERME |
| 15h30 / 16h30 | | | | | | |
| 16h30 / 17h30 | | 16h30 / 18h30 : Inscriptions | | 16h30 / 18h30 : Inscriptions | 16h30 / 18h00 : Inscriptions | |
| 17h30 / 18h30 | | | | | FERME | |